TIZI OUZOU

Polémique autour de l'augmentation des tarifs de transport

La nouvelle tarification décidée par les transporteurs de voyageurs de la ligne Tizi Ouzou-Alger suscite la controverse.

Photo : DR

La décision a été dénoncée par la wilaya de Tizi Ouzou. «Cette augmentation est en totale infraction aux dispositions légales», peut-on lire dans un communiqué transmis aux journaux par la cellule de communication de la wilaya de Tizi Ouzou qui rappelle qu'en vertu «de la loi n°02/11 du 24 décembre 2002, portant loi de finances 2003 qui a institué l'autorité de régulation des transports, la fixation des tarifs de transport est du ressort exclusif de l'autorité du ministre des Transports».

L'augmentation en question est, par conséquent, «illégale» car basée sur le décret exécutif n°96/39 du 15 janvier 1969 portant tarification du transport par route des voyageurs, selon la wilaya de Tizi Ouzou qui précise encore que «l'ancrage juridique du décret en question est abrogé par l'ordonnance n°03/03 du 19 juillet 2003 relative à la concurrence».

Le dossier de l'actualisation des tarifs des voyageurs par route est à l'étude au niveau du ministère des Transports, ajoute-t-on.

Les transporteurs n'ont pas tardé à réagir à la déclaration des autorités de wilaya, la qualifiant, dans une déclaration remise au *Soir d'Algérie*, de «prises de positions incohérentes».

Il y a une mauvaise interprétation, voire un mépris des lois de la République de la part des responsables, selon les transporteurs qui se défendent contre les accusations colportées à leur égard et qui «peuvent tromper l'opinion publique au sujet des motivations réelles des réajustements des tarifs». Les transporteurs réaffirment, en outre, que la fixation des tarifs du service public du transport des voyageurs est libre et n'est du ressort d'aucune autorité ou administration. «Le transport public est une activité commerciale soumise aux lois du marché et les tarifs sont librement déterminés par ce dernier», se défendent les transporteurs.

Et d'ajouter : «Contrairement aux affirmations du chef de cabinet due la wilaya de Tizi Ouzou, l'ordonnance 95-06 du 25 janvier 1995 ainsi que l'ordonnance du 03-03 du 19 janvier 2003 qui vient abroger le décret exécutif 96/39 du 15 janvier 1996 stipulent clairement dans leur article 04 que les prix des biens et des services sont librement déterminés par le jeu de la concurrence.»

La loi n°08-12 du 25 juin 2008 modifiant et complétant la 03-03 n'a pas apporté de modification à ce principe, se défendent encore les transporteurs, qui rappellent que la dernière augmentation du prix du ticket de la desserte Tizi Ouzou Alger remonte à 2000 alors que le coût de la vie a connu des augmentations successives, de même pour les charges inhérentes à la profession et à l'activité du transport.

S. A. M.

LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET DES PRIX S'INTENSIFIE EN CE MOIS DE RAMADAN

2 500 interventions et 559 P-V établis à Chlef

Répartis en 25 brigades dont 10 pour le contrôle de la qualité et 15 pour la répression des fraudes, les agents de contrôle ont effectué 2 500 interventions, durant la première quinzaine du mois sacré, ayant englobé les 35 communes que compte la wilaya de Chlef.

Ces interventions ont donné lieu à l'établissement de 559 procès-verbaux pour infractions. Selon M. Cherif Bouhella, chef de service de contrôle et de contentieux relevant de la Direction du commerce de Chlef, 154 infractions sont en rapport à l'hygiène et 405 concernent l'étiquetage, les factures, le registre du commerce, etc. Les mêmes services ont procédé à la fermeture administrative de 25 commerces et à la saisie de plusieurs produits alimentaires périmés, suite aux rapports et résultats des analyses faites par le rapport de contrôle de la qualité.

Des boulangeries, des épiceries, des boucheries ainsi que les commerces de pâtisseries orientales ont fait l'objet de contrôle. Le dispositif de contrôle adopté en ce mois de Ramadan n'est qu'une extension de celui entamé au mois de janvier dernier, suite à une instruction ministérielle exigeant un contrôle rigoureux notamment des produits alimentaires.

En parallèle, des brigades mixtes assureront la mission de contrôle de la qualité et de la prévention en collaboration avec les vétérinaires des services agricoles, le bureau d'hygiène communal BHC ainsi que les services de santé publique. La protection du consommateur d'éventuels risques d'intoxication et de problèmes de santé en est l'objectif.

Z. M.

Des espaces de sport et de loisirs à l'abandon

Délaissés, abandonnés, et parfois même détournés de leur vocation principale, tel est l'état déplorable des structures et équipements sportifs de la wilaya de Chlef.

Devenues des «bâches à eau», des piscines laissées à l'abandon sans que les jeunes en aient profité réellement, notamment de canicule que traverse la région.

Les piscines de Ouled Farès et de Oued Fodda sont les meilleurs exemples de cette ignorance, et pourtant, d'énormes enveloppes budgétaires ont été dégagées pour leur réalisation. La situation est pratiquement similaire dans les autres communes de la wilaya ; les terrains de proximité n'en échappent point, à l'image de ce modeste terrain tant attendu par les jeunes de Haï El-Houria à proximité du cœur de la ville de Chlef.

Un espace, bien revêtu et bien aménagé selon les normes pour pratiquer plusieurs sports est, malheureusement, devenu un parking par excellence devant le silence assourdissant des responsables locaux en dépit de multiples pétitions et plaintes des citoyens.

Zakaria Mahfoud

COMMUNIQUÉ

Djezzy offre un f'tour à ses partenaires et amis

C'est dans un grand hôtel algérois que Djezzy a organisé un ftour en l'honneur de ses partenaires et amis, parmi eux d'éminentes personnalités algériennes, des ambassadeurs, des patrons d'entreprise et de presse ainsi que des vedettes du sport et de la télévision. Ce dîner à la fois amical et de haute tenue s'inscrit dans une tradition bien établie depuis quelques années, consistant pour Djezzy à partager un moment de convivialité avec ceux qui font partie de sa grande famille.

Le directeur général Tamer El Mahdi a tenu à remercier personnellement chaque convive pour sa présence et sa fidélité à ce ftour du mois sacré qui est devenu, au fil des ans, un rituel incontournable.Rien n'a manqué pour faire de ce ftour une grande réussite y compris l'orchestre du maître Mohamed Rouane, qui a été fidèle à sa réputation en gratifiant les invités de morceaux musicaux de choix.

JIJEL

Un jeune retrouvé mort dans un jardin public

Un jeune homme a été retrouvé, mardi, mort dans le jardin du quartier de Calsada, à Jijel.

Selon des sources hospitalières, la victime, un jeune militaire originaire de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a reçu plusieurs coups de couteau. Les services de sécurité ont ouvert une enquête.

B. Inès

SIDI-BEL-ABBÈS

Saisie de marchandises sur l'autoroute Est-Ouest

Les services des douanes de Sidi-Bel-Abbès ont intercepté, dimanche dernier, un véhicule transportant des marchandises destinées à la contrebande au niveau de la localité de Sidi-Ali Boussidi (Sidi-Bel-Abbès), sur l'autoroute Est-Ouest. Selon nos sources, les douaniers ont arrêté, à un point de contrôle, un véhicule léger transportant 200 téléphones portables, 600 chargeurs de portable, 120 paires de chaussures et 160 pantalons, tout cela sans facture.

Le conducteur est parvenu à prendre la fuite. Le fuyard est passible d'une amende de 635 millions de centimes.

A. M.